

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

L'éducation aux médias et à l'information, présente dans tous les champs du savoir transmis aux élèves, est prise en charge par tous les enseignements.

Tous les professeurs, dont les professeurs documentalistes, veillent collectivement à ce que les enseignements dispensés en cycle 4 assurent à chaque élève :

- . une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle ;
- . une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation ;
- . un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Il s'agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Quelques connaissances sur l'histoire de l'écrit, des différentes étapes de sa diffusion et de ses supports mettent en perspective sa place dans la société contemporaine.

Les élèves sont formés à une lecture critique et distanciée des contenus et des formes médiatiques. Ils sont incités à s'informer suffisamment, notamment par une lecture régulière de la presse en français et en langues vivantes, ainsi qu'à produire et diffuser eux-mêmes de l'information.

L'acquisition des compétences de l'éducation aux médias et à l'information est mise en œuvre tout au long du cycle, notamment dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ; chaque compétence présentée ici peut être réinvestie d'une année à l'autre selon les projets.

Compétences travaillées

Utiliser les médias et les informations de manière autonome

- Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports.
- Utiliser des documents de vulgarisation scientifique.
- Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information.
- Avoir connaissance du fonds d'ouvrages en langue étrangère ou régionale disponible au CDI et les utiliser régulièrement.
- Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.
- Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches.
- Découvrir comment l'information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés.
- Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site).
- Classer ses propres documents sur sa tablette, son espace personnel, au collège ou chez soi sur des applications mobiles ou dans le « nuage ». Organiser des portefeuilles thématiques.
- Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche.
- Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d'informations.

Exploiter l'information de manière raisonnée

- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- S'entraîner à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source.
- Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.
- Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias.
- S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.

Utiliser les médias de manière responsable

- Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.
- Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.
- Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.
- Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique.
- S'initier à la déontologie des journalistes.

Produire, communiquer, partager des informations

- Utiliser les plates formes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres. Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires.
- S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information.
- Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.
- Distinguer la citation du plagiat.
- Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances.